

Vous souhaitez vous installer en héliculture
à titre principal ou secondaire ?
Vous souhaitez acquérir les compétences indispensables à
la production et la transformation des escargots ?

Créer son élevage d'escargots

Durée : 525 heures dont 140 heures en entreprise
Du 24 février 2025 au 19 juin 2025

Public :

Demandeurs d'emploi, salariés en reconversion
professionnelle, ...
Personnes passionnées par les escargots et désirant créer une
entreprise hélicole.

Objectifs :

Acquérir les compétences théoriques et pratiques indispensables
à la conduite et à la gestion d'un élevage d'escargots (de la
production à la commercialisation).

Pré-requis :

- Avoir au minimum 18 ans
- Avoir un projet d'installation en héliculture
- Avoir si possible une 1ère expérience professionnelle en
héliculture. Si vous êtes demandeur d'emploi, se rapprocher de
FranceTravail pour effectuer une Période de Mise en Situation en
Milieu Professionnel (PMSMP)
- Fournir un certificat médical d'aptitude au métier d'héliculteur
ainsi qu'à la manipulation de produits alimentaires.

Contenu de la formation :

- Assurer la reproduction des escargots
- Gérer l'engraissement des escargots
- Transformer ses escargots en plats cuisinés
- Assurer le fonctionnement de son entreprise

Conditions d'inscription :

Contactez l'assistante de formation.
Réalisation de test de positionnement et
d'entretien de motivation



*"Avec son élevage et son laboratoire de
transformation, le CFPPA offre un cadre idéal
pour acquérir les compétences théoriques et
pratiques indispensables à la création d'un
atelier de production de même qu'à la
transformation et la commercialisation des
escargots!"*



CFPPA REINACH FORMATIONS

Domaine Reinach
1031 Avenue Charles Albert - 73290 La Motte Servolex
Tel : 04.79.25.42.02

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr

www.reinach

 *Christophe Simoncelli*

